



Genève, le 23 février 2017

Aux représentant-e-s des médias

## Communiqué de presse du Conseil d'Etat

### **RIE III : premier point de situation dans le cadre de la « Table ronde » cantonale**

**Le Conseil d'Etat a pris l'initiative de réunir ce jour les partenaires de la « Table ronde » qui avait examiné entre avril et juillet 2016 les modalités du projet cantonal de mise en oeuvre de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Cette séance a permis de faire un point de situation à la suite du rejet de la réforme lors de la votation fédérale du 12 février.**

Le Conseil d'Etat, représenté par son président, M. François Longchamp, ainsi que par sa délégation RIE III présidée par M. Serge Dal Busco (DF) et composée de MM. Antonio Hodgers (DALE) et Pierre Maudet (DSE), a eu de larges échanges avec les représentant-e-s des partis politiques siégeant au Grand Conseil, des communes et de la Ville, ainsi que des organisations syndicales et des milieux patronaux et entrepreneuriaux.

La séance a été l'occasion de faire le point sur les diverses propositions et prises de position diffusées à l'échelle nationale depuis le 12 février, ainsi que sur les perspectives de pouvoir disposer dans un délai acceptable d'un nouveau projet fédéral tenant compte du résultat de la votation du 12 février et susceptible de recueillir une large adhésion populaire tout en préservant les intérêts des cantons et des communes.

Le Conseil d'Etat a pris note des observations des partenaires de la Table ronde. Il a fait part à ces derniers de sa ferme détermination à influencer sur la teneur des débats fédéraux, tant par des interventions directes que par le biais des instances inter-cantoniales. Il a d'autre part annoncé qu'il proposerait à la commission fiscale du Grand Conseil de suspendre ses travaux sur le train de loi déposé en novembre 2016 par le Conseil d'Etat, dans l'attente d'avoir connaissance des axes du nouveau projet de loi fédérale.

Désireux de poursuivre avec ses partenaires un dialogue constructif et transparent, le Conseil d'Etat s'est engagé à organiser périodiquement de telles séances d'échanges et d'information au cours des semaines à venir. Ces discussions avec les partenaires permettront de suivre l'avancement des travaux politiques qui vont se dérouler au plan fédéral, en vue de pouvoir effectuer dans de bonnes conditions et dans les meilleurs délais les travaux relatifs au projet cantonal de mise en oeuvre de la réforme.